



## **Contribution syndicale à la Stratégie globale de l'UE sur la politique étrangère et de sécurité :**

### ***Le développement et le travail décent au cœur de la politique étrangère et de sécurité de l'UE, pour un partenariat européen plus inclusif et résilient***

Réseau syndical de coopération au développement / Confédération européenne des syndicats  
2 juin 2016

Dans la deuxième moitié de juin 2016, le Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne, Federica Mogherini, dévoilera la **Stratégie globale de l'UE sur la politique étrangère et de sécurité** (Stratégie globale de l'UE). Ce document propose d'aborder les défis en matière de politique étrangère européenne dans un monde plus connecté, contesté et complexe et pourrait être l'occasion de réaligner de manière plus cohérente et efficace les différents mécanismes de l'action extérieure de l'UE.

Pour les syndicats, la **politique de développement doit constituer une partie essentielle de la Stratégie globale de l'UE**. Le développement n'est pas possible en l'absence de sécurité et la sécurité n'est pas possible en l'absence de développement. La Stratégie globale de l'UE devrait éviter une approche purement sécuritaire et défensive et, à la place, poursuivre une approche holistique à l'heure de définir les relations entre l'UE et les pays et régions partenaires. En ce sens, les partenaires sociaux et la société civile doivent être considérés comme des acteurs fondamentaux lorsqu'il s'agit de garantir des sociétés plus résilientes et durables.

La Stratégie globale de l'UE devrait contribuer à la réalisation du **Programme pour un développement durable à l'horizon 2030**, en ouvrant la voie à la mise en œuvre de chacun des 17 Objectifs de développement durable (ODD). Les syndicats sont particulièrement engagés envers la réalisation des objectifs et des cibles liés à l'éradication de la pauvreté, la promotion du travail décent, l'accès à une éducation de qualité, à des services publics de qualité, à des infrastructures et des politiques de protection sociale, à la réduction des inégalités, la promotion de la participation des femmes au marché du travail et l'amélioration des politiques fiscales, sociales et de protection sociale, la transition juste et équitable basée sur des emplois verts, pour mitiger les changements climatiques et s'attaquer aux causes profondes de la migration, tout en promouvant des zones de libre mouvement.

Partant, **les syndicats sont un partenaire naturel de l'UE pour faire avancer la mise en œuvre et le suivi des ODD** dans les pays partenaires et les forums internationaux. L'universalité du Programme 2030 devrait aussi être reflétée dans l'action extérieure de l'UE, qui devrait donner l'exemple et intégrer les ODD dans toutes ses politiques, y compris en matière de coopération au développement, de commerce, de migration et de droits humains.

## **Le multilatéralisme et le dialogue multi parties-prenantes en tant que principes directeurs de la politique étrangère et de sécurité de l'UE**

- Les syndicats soutiennent pleinement le rôle de l'UE envers la promotion d'une architecture globale du développement, à travers le multilatéralisme, la cohérence des politiques pour le développement et la coordination des États membres, pour une harmonisation et une transparence accrues.
- L'UE devrait pleinement faire valoir son rôle de leader dans les arènes multilatérales et les relations bilatérales, pour promouvoir un agenda de la justice sociale où les partenaires sociaux et la société civile soient activement impliqués.
- L'UE devrait prendre part aux efforts internationaux en soutien au travail décent, au dialogue social et à la protection sociale, et s'affirmer en tant que protagoniste proactif en sensibilisant et promouvant le rôle de la protection sociale conformément aux normes internationales du travail et à l'agenda du travail décent, et en collaboration avec l'Organisation internationale du travail (OIT) et d'autres organes internationaux.
- Il est important de renforcer le rôle des pays en développement dans les forums internationaux comme l'ONU, pour faire en sorte que les différents intérêts soient représentés plus équitablement.
- L'UE doit aussi renforcer la diplomatie européenne, augmenter ses capacités opérationnelles en matière de prévention de conflits, soutenir la démocratie et la paix, gérer les crises et construire des alliances à travers la médiation et le dialogue et promouvoir et autonomiser la société civile.

## **La diplomatie du travail décent de l'UE : Le dialogue social, la protection sociale et les normes fondamentales du travail en tant qu'outils pour le développement de sociétés résilientes et durables**

- Le travail décent et la protection sociale sont des éléments fondamentaux pour garantir la stabilité et la résilience des États. Le dialogue social et la négociation collective jouent un rôle crucial à l'heure de garantir des salaires équitables et apportent, dans le même temps, une solution au problème du travail informel. S'attaquer au problème des « *travailleurs pauvres* » constitue l'une des principales priorités dans la lutte contre les inégalités.
- Assurer la participation des partenaires sociaux (représentants des syndicats et des employeurs), à travers le dialogue social dans la formulation des politiques et stratégies de développement (aux échelons régional et global) est la seule façon de promouvoir une croissance équitable pour un développement durable.
- Les pays dotés de programmes de protection sociale robustes sont mieux équipés pour faire face aux effets des ralentissements ou des crises économiques. La couverture sociale protège les gens non seulement contre les retombées des crises mondiales mais aussi contre toutes sortes de risques pouvant survenir tout au long de la vie. La protection sociale est aussi un facteur de paix et donc de stabilité. Ceci est particulièrement important dans le contexte d'États fragiles.
- La bonne gouvernance des pays partenaires requiert le respect des normes internationales. Les conventions et recommandations de l'OIT procurent un ensemble de références pour aider les pays à mettre en œuvre une bonne gouvernance, permettant aux travailleurs de s'organiser et de négocier collectivement.

## **Le rôle de l'UE envers la promotion et la protection de sociétés civiles dynamiques dans les pays partenaires**

- Les droits humains et des travailleurs sont menacés dans beaucoup de pays et doivent être défendus avec force et conviction. Les régimes autocrates et répressifs font preuve d'une efficacité croissante à l'heure de saper les droits humains, la démocratie, la liberté syndicale et le développement d'une société civile active. La politique des droits de l'homme de l'UE doit figurer au cœur de l'action extérieure de l'UE et doit être en adéquation avec les politiques commerciale, migratoire et climatique.
- Les acteurs internationaux sont souvent les seuls à pouvoir jouer un rôle crucial à l'heure de fournir un soutien politique et opérationnel pour l'indépendance et l'autonomie des OSC dans les pays partenaires, de promouvoir leur droit d'initiative et de promouvoir le dialogue social et d'autres mécanismes de participation démocratique.
- Il convient de revoir la manière dont l'UE construit et définit les partenariats, de manière à accroître l'appropriation par les pays et intégrer davantage une approche multi parties-prenantes (participation de la société civile des pays partenaires dans la formulation de la politique de développement de l'UE).
- Les syndicats notent que l'établissement de relations plus étroites avec les acteurs non étatiques, les partenaires sociaux et la société civile est aussi crucial pour assurer une approche intégrée des défis globaux comme le changement climatique.

**Approche cohérente, transversale et responsable du secteur privé, du commerce et du changement climatique et efficacité de l'aide**

- Le Programme de 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement promeuvent la finance privée comme une source de plus en plus importante de financement du développement. Le développement du secteur privé dans les pays en développement est important pour la création d'emplois et la prestation de services, de même que pour favoriser la création de richesse. Toutefois, des critères inconditionnels sont requis pour assurer que l'intervention du secteur privé est en adéquation avec l'intérêt public et que les entreprises sont tenues responsables pour les résultats du développement, a fortiori lorsque des ressources publiques sont engagées en ce sens. En tant que force normative, l'UE peut apporter une contribution importante en promouvant le respect des Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, pour attaquer de front et réduire les violations des droits humains liées aux entreprises.
- La politique extérieure de l'UE ne devrait pas promouvoir une privatisation de l'agenda du développement. Le secteur privé ne constitue pas une alternative viable à l'État en tant que prestataire de services publics. Les syndicats réitèrent leurs réserves concernant l'imputabilité et la responsabilité du secteur privé à la lumière de l'émergence de mécanismes de financement novateurs tels que les « *financements mixtes* » et les « *partenariats public-privé* » (PPP).
- L'UE devrait tirer parti de sa présence au sein des banques de développement internationales et européenne pour imposer des conditions plus équitables de prêt et de garantie, notamment le respect par les bénéficiaires des Conventions de l'OIT et de la condition de non recours aux paradis fiscaux.

- Les catastrophes climatiques augmentent et frappent de plein fouet les travailleurs. La diplomatie européenne devrait promouvoir le respect des engagements climatiques internationaux, particulièrement ceux afférents à la transition juste, à l'économie verte et aux emplois verts. Les syndicats soulignent, en particulier, l'importance du respect des normes internationales du travail et de protection environnementale, qui contribue à une transparence accrue des engagements sociaux et environnementaux des entreprises à assurer un développement plus équitable dans les pays où elles opèrent.
- Les normes du travail peuvent être gravement affectées par les partenaires commerciaux. Les traités et accords d'investissement devraient garantir l'applicabilité des législations du travail nationales et des normes fondamentales du travail internationalement reconnues. Les accords de libre-échange ne doivent pas impliquer un renoncement aux mécanismes nationaux au service de la transformation structurelle des pays et de leurs capacités à définir des politiques à même de générer du revenu pour l'État et de créer de l'emploi décent.
- L'UE devrait continuer à promouvoir l'efficacité de l'aide dans le cadre du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED), en tenant compte des positions et compétences de la société civile et des partenaires sociaux dans ce processus.
- L'UE et ses États membres devraient œuvrer vers des positions et des actions cohérentes en matière de coopération au développement, sur la base du Programme 2030, du Programme d'action d'Addis-Abeba, de la Stratégie globale de l'UE, du prochain examen du Consensus européen pour le développement et de la déclaration finale de la 2<sup>e</sup> Réunion de haut niveau du PMCED.

\*\*\*

Pour plus d'informations, prière de contacter Joan Lanfranco, Advocacy Officer, RSCD, [joan.lanfranco@ituc-csi.org](mailto:joan.lanfranco@ituc-csi.org).

Lien permanent : <http://www.ituc-csi.org/EUGlobalStrategy>

**The Trade Union Development Cooperation Network (TUDCN)** is an initiative of the International Trade Union Confederation (ITUC), bringing together affiliated trade union organisations, solidarity support organisations, regional ITUC organisations, the Global Union Federations (GUFs), the European Trade Union Confederation (ETUC) and the Trade Union Advisory Committee to the OECD (TUAC). TUDCN's objective is to bring the trade union perspective into the international development policy debates and improve the coordination and effectiveness of trade union development cooperation activities.

*Le Réseau syndical de coopération au développement (RSCD) est une initiative de la Confédération syndicale internationale (CSI) réunissant des organisations syndicales affiliées, des organisations de solidarité, les organisations régionales de la CSI, ainsi que les Fédérations syndicales internationales (les fédérations sectorielles - FSI), la Confédération européenne des syndicats (CES) et la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC). Le RSCD a pour but de traduire la perspective syndicale dans les débats sur la politique en matière de développement international et d'améliorer la coordination et l'efficacité des activités syndicales dans le domaine de la coopération au développement.*

La **Red Sindical de Cooperación al Desarrollo (RSCD)** es una iniciativa de la Confederación Sindical Internacional (CSI), que agrupa a diversas organizaciones sindicales afiliadas, organizaciones solidarias (OS), organizaciones regionales de la CSI, las Federaciones Sindicales Internacionales (FSI), la Confederación Europea de Sindicatos (CES) y la Comisión Sindical Consultiva ante la OCDE (TUAC). El objetivo de la red es aportar la perspectiva sindical a los debates políticos y mejorar la coordinación y la eficacia de las actividades sindicales relacionadas con la cooperación al desarrollo.



[dce@ituc-csi.org](mailto:dce@ituc-csi.org)

+32 (0) 2 224 02 25



@TUDCN\_RSCD



/TUDCN.RSCD<sup>5</sup>